

Le projet sportif territorial

Le Projet Sportif Territorial (PST) : réflexion et concertation autour de la pratique sportive à Brest dès 2011



L'enjeu est de taille puisqu'il s'agit de mettre en place des politiques publiques favorisant une pratique du sport épanouissante et équilibrante en phase avec les évolutions sociétales constatées sur le territoire. L'objectif du PST est donc de proposer à moyen et long terme des activités sportives adaptées aux usages et aux attentes de la population.

Pourquoi cette réflexion ?

- Parce que le sport représente un enjeu territorial et économique, à travers ses dimensions sociales, culturelles, touristiques, écologiques...
 - Parce que le poids économique du sport en France est estimé à 8 milliards d'euros par an avec les collectivités comme principales financeur,
 - Avec l'augmentation du temps libre, l'intérêt porté aux questions de santé et de bien-être et le besoin accru de solidarité et de lien social, les Français accordent de plus en plus d'importance aux activités sportives,
 - Parce que la Bretagne est la première région sportive française et le pays de Brest est un territoire à vocation sportive avec un mouvement sportif riche et diversifié et un potentiel naturel hors pair.
- Face à ces constatés, en 2010 la Ville de Brest s'est donnée pour objectif d'élaborer un Projet Sportif

Fort de ces constats, en 2010 la ville de Brest s'est donnée pour objectif d'élaborer un Projet Sportif Territorial en commençant par mener une réflexion de fond sur son offre sportive et les besoins et attentes de ses usagers.

Un Diagnostic Sport a permis de réaliser une photographie de l'existant pour mieux connaître le territoire, écouter ses acteurs, leurs attentes et leurs propositions. [Consultez les résultats de l'enquête.](#)

La 1ère édition des Assises du sport en 2011 avait permis de présenter un panorama complet du sport brestois et d'énoncer les axes de développement du Projet Sportif Territorial. Depuis ce premier temps fort, les acteurs sportifs du territoire se sont engagés dans une démarche de concertation afin d'élaborer le Projet Sportif Territorial. Cette construction collective (acteurs associatifs et institutionnels, les entreprises, les particuliers...) recense d'ores et déjà plus de 120 actions et des projets structurants en lien avec l'évolution actuelle de la gouvernance du sport.

Le 31 mai 2013, durant les Assises du sport brestois (Acte II), la présentation publique du Projet Sportif Territorial a permis de renforcer cette réflexion ouverte sur le sport à Brest en mobilisant des partenaires issus de divers champs d'action (santé, aménagement, tourisme, économie...).



Retrouvez le guide d'action et de coordination de la politique sportive brestoise [Cliquez ici](#)

La lettre d'infos du projet sportif territorial: Soyons sport !

Avec 124 disciplines, 225 associations, des sites de pratique aussi variés qu'exceptionnels, vous êtes plus de 80% à pratiquer une activité sportive sur le territoire brestois et plus de la moitié de manière régulière.

Pour faire vivre et évoluer ce dynamisme sportif, proposer une offre sportive en phase avec les attentes de tous les publics, la démarche Projet Sportif Territorial, ouverte à tous se poursuit.

Pour vous tenir informés des avancées du Projet Sportif Territorial et de l'actualité sportive, retrouvez ci-dessous la newsletter Soyons Sport éditée semestriellement.

Inscrivez-vous à notre newsletter « Soyons sport » et recevez à partir du prochain numéro, toute l'actualité sportive de votre ville



[Téléchargez le numéro 8 de Soyons sport](#)

Adresse
mail:



Suivez aussi la page Facebook [Soyons Sport à Brest](#) ↗

Dernière mise à jour le : **14 janvier 2020**

Brest
MÉTROPOLE & VILLE

HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826
29238 BREST CEDEX 2
Tel. : 02 98 33 50 50
www.brest.fr

Accueil au guichet :

Lundi au Vendredi : 7h45 à 18h30 (17h30 pendant les vacances scolaires)
Accueil téléphonique au 02 98 33 50 50
Lundi au Vendredi : 8h /18h
Samedi 8h30/12h30

Hôtel de ville de Brest

2, rue Frézier - CS 63834
29238 Brest cedex 2
Tel. : 02 98 00 80 80
www.brest.fr

Accueil téléphonique :

02 98 00 80 80
Lundi au Vendredi de 8h à 18h
Samedi de 8h30 à 12h30